

**Discipline Saut**

Critères de sélection discipline Saut – Championnat d'Europe La Coruña 2025

1. Critères de sélection de la FEI¹

1.1 Période de qualification

1^{er} janvier 2024 au 15 juin 2025

1.2 Exigences minimales par équipe et en individuel

- Avoir terminé la Finale individuelle des derniers JO avec max. 8 points de pénalité
- Avoir terminé l'une des deux manches par équipe des derniers JO avec max. 8pts de pénalité
- Avoir terminé l'une des deux manches par équipe des derniers Championnats du Monde ou Championnat d'Europe avec max. 8pts de pénalité
- Avoir terminé la Finale individuelle des derniers Championnats du Monde ou Championnats d'Europe
- Au maximum 4 points de pénalité en première manche d'une épreuve de qualification de Coupe du monde lors de trois CSI(O)1*-3*-W en extérieur sélectionnés ou de trois CSI(O)4*-W ou CSI(O)5*-W en extérieur (1,55 m)
- Au maximum 8 points de pénalité en première manche d'une épreuve de qualification de Coupe du monde lors de trois CSI(O)1*-3*-W en extérieur sélectionnés ou de trois CSI(O)4*-W ou CSI(O)5*-W en extérieur (1,60 m)
- Au maximum 4 points de pénalité en première manche d'un GP lors de trois CSI(O)3*(-W) en extérieur sélectionnés ou de trois CSI(O)4*(-W) ou CSI(O)5*(-W) en extérieur (1,55 m)
- Au maximum 8 points de pénalité en première manche d'un GP lors de trois CSI(O)3*(-W) en extérieur sélectionnés ou de trois CSI(O)4*(-W) ou CSI(O)5*(-W) en extérieur (1,60 m)
- Au maximum 4 points de pénalité en première ou deuxième manche d'un Prix des Nations lors de trois CSIO4*(-W) ou CSIO5*(-W) en extérieur (1,55 m)
- Au maximum 8 points de pénalité en première ou deuxième manche d'un Prix des Nations lors de trois CSIO5*(-W) en extérieur (1,60 m)

Les résultats ne doivent pas forcément être réalisés comme paire

¹ Document de base sous : <https://inside.fei.org/fei/disc/jumping/main-events/european-seniors-2025> et dans le règlement de la discipline concernée. Ci-dessous seulement un résumé des principaux critères.

2. Critères de sélection de Swiss Equestrian

2.1 Equipe et individuel

Les résultats suivants doivent être réalisés durant la période du 1^{er} janvier 2025 au 22 juin 2025. Un seul des critères doit être rempli :

- Une fois 0 point de pénalité en première manche d'un GP CSI(O)3* ou CSI(O)4* en extérieur

Ou

- Une fois 8 points de pénalité en première manche d'un GP CSI(O)5* en extérieur

Ou

- Une fois max. 8 points de pénalité au cumul des deux manches dans une Coupe des Nations d'un CSIO3* ou d'un CSIO4*

Ou

- Une fois max. 12 points de pénalité au cumul des deux manches dans une Coupe des Nations d'un CSIO5*

Si un cavalier dispose de plusieurs chevaux ayant le potentiel pour obtenir un excellent résultat aux CdE, il doit se qualifier avec un cheval conformément aux critères de sélection ci-dessous. Ceci ne concerne pas les couples ayant pris part aux derniers JO, aux derniers Championnats du Monde et d'Europe qui doivent répondre aux conditions de sélection suivantes. Il en va de même pour tout cavalier pouvant prétendre à une sélection avec un 2e ou 3e cheval :

- Une fois max. 4 points dans une manche d'une Coupe des Nations ou dans le 1^{er} tour d'un GP en Outdoor CSI(O)3* ou plus haut.

Le fait de remplir ces critères de sélection ne constitue pas une sélection automatique de la paire, pour les CdE de La Coruña 2025.

Lors du délai de sélection, les chevaux devront être présentés en état de santé optimal sur tous les points.

Les conditions de participation aux CdE sont l'affiliation à un cadre et la signature de la convention concernant l'appartenance à un cadre de Swiss Equestrian.

Critères de décision, si plus de 5 cavaliers/cavalières remplissent les conditions de sélection :

- Développement des performances / résultats obtenus jusqu'à la date de sélection
- Etat de forme et de santé des chevaux
- Etat de forme et de santé des cavaliers/cavalières
- Capacité du cavalier / de la cavalière à faire partie d'une équipe
- Potentiel futur du couple

2.2 Dérogations

Des dérogations sont possibles dans le cas où des athlètes ou chevaux avec un potentiel élevé seraient blessés. Ceci doit être justifié en conséquence. Un certificat médical doit être remis directement après le début de la blessure ou de la maladie.

2.3 Commission de sélection

Le commission de sélection de la discipline saut est composée de:

- Evelyne Niklaus (Président COSEL)
- Monika Elmer (Membre du CT)
- Thomas Fuchs (Coach)
- Rolf Hegner (Membre du CT / Vétérinaire de la discipline)
- Julien Pradervand (Membre du CT)
- Laurent Schläfli (Membre du CT)
- Peter van der Waaij (Chef d'Equipe Elite)

3. Délais

La sélection aura lieu : 23.06.2025

Délai d'inscription définitif: TBD

La communication de la décision de sélection est faite par le secrétariat de Swiss Equestrian.

Approuvé par le COSEL de Saut le 4 février 2025.